Lutte contre l'exclusion, une ouverture à d'autres questions?

MARTHE NYSSENS et MURIEL RUOL

La manière dominante de considérer l'exclusion définit l'exclu comme celui qui manque de «biens» socialement valorisés (diplôme, revenu, emploi,...). Face au phénomène complexe de l'exclusion, l'interrogation est traditionnellement réduite à une seule question: comment faire accéder ces personnes aux biens par lesquels tout individu est censé obtenir une place dans la société? Cette approche est pour le moins réductrice.

C'est pourquoi, après un bref survol des approches traditionnelles de l'exclusion, nous montrerons en quoi elles sont ambigües, non pas tant au niveau des sujets qu'elles tentent de cerner («les exclus») qu'au niveau du discours scientifique qui les soutienne et des actions sociales et politiques qu'elles induisent. Ensuite, nous présenterons plusieurs approches «alternatives» à la recherche d'une pratique respectant de nouveaux critères et tentant de dépasser les aspects réducteurs des approches traditionnelles.

1. L'APPROCHE TRADITIONNELLE DES PHÉNOMÈNES D'EXCLUSION

L'approche dominante qui sous-tend l'action politique dans le champ de l'exclusion définit les exclus comme des personnes manquant de «biens»

Marthe NYSSENS, docteur en sciences économiques (U.C.L.), chargée de recherches au FNRS, est attachée à l'IRES (U.C.L.).

Muriel RUOL, est maître en sciences économiques (F.N.D.P.) et licencée en philosophie (U.C.L.).

Cet article a été rédigé avec la collaboration de:

Christian ARNSPERGER, licencié et maître en sciences économiques (U.C.L.), est aspirant FDS et doctorant à la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale.

Emmanuel BELIN, aspirant FNRS, est attaché aux unités de recherche en communication et de sociologie de l'U.C.L.

Ricardo CAPPI est maître en sciences économiques et licencié en criminologie (U.C.L.).

Bernard DELVAUX, sociologue, est chercheur à l'IRES (U.C.L.).

Reflets et Perspectives de la vie économique - Photocopie interdite

jugés indispensables en raison de leurs caractéristiques intrinsèques ou du statut qui leur est lié (revenu, emploi, logement, diplôme, santé,...). Cette approche dresse donc la liste des biens et des statuts auxquels il suffirait d'avoir accès pour échapper au processus d'exclusion. Toutes les politiques sociales sont dès lors centrées sur l'accès à ces biens et sont évaluées en termes d'efficacité, et plus particulièrement en termes du nombre de personnes accédant aux biens et aux statuts pré-déterminés.

En élaborant ces (nombreuses) politiques, la société reconnaît que la lutte contre l'exclusion doit devenir une priorité et qu'elle a sa part de responsabilité dans la création d'une dualisation. Mais paradoxalement, ces politiques tendent à une personnalisation croissante des dysfonctionnements de la société. C'est très souvent «le sujet»[1] qui est montré du doigt: l'exclu manque de qualification, il présente des caractéristiques psychosociales et socioéconomiques handicapantes en vue de son insertion dans la société. C'est le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de l'exclu qui sont mis en cause. Dans cette perspective, des programmes sont mis en place pour pallier «la déqualification et la désocialisation des exclus». C'est de cette manière que peuvent être interprétés certains programmes de promotion de la citoyenneté ou certaines pratiques d'assistance individualisées (programmes d'accompagnement des chômeurs,...).

On en arrive à invoquer le caractère inéluctable de ces manques; la personne se trouve au ban de la société en raison de sa structure psychologique vulnérable, de son manque d'aptitudes professionnelles,... On tend alors vers un jugement à l'égard du sujet qui fait porter à l'exclu la faute d'une violence du système dont il serait pourtant l'objet. Le pauvre est exclu et la «culture de la pauvreté» qu'il développe, dit-on, l'empêche de s'insérer.

Le sujet attendu au travers des programmes de lutte contre l'exclusion est alors plus un activateur de l'intégration sociale qu'un acteur... On lui demande de se former en vue d'améliorer son savoir-faire et son savoir-être afin de répondre aux besoins du système et de s'y insérer[2]. Il est jugé à l'aune de sa participation à un ordre social préétabli.

Le point de vue adopté est individuel et ne remet pas en cause l'organisation de la société. On en arriverait même à une «lutte des places», selon l'expression de Vincent de Gaulejac[3], une lutte d'individus solitaires contre

---

[1] Maesschalck M., *Economie et sujet*, miméo, 1994.

[2] L'utilisation du terme d'insertion au détriment d'intégration n'est, en ce sens, pas neutre.

[3] de Gaulejac V. & Léonetti I., *La lutte des places*, Hommes et Perspectives, Paris, 1994.

la société pour retrouver une «place», c'est-à-dire un statut, une identité, une reconnaissance, socialement valorisés et pré-déterminés.

Les indicateurs traditionnels, les «attributs de l'insertion» (emploi, revenu, diplôme...) sont bien des indices révélateurs de l'exclusion mais qui, si on s'y arrête en évaluant les politiques au nombre des personnes ayant pu obtenir ces attributs, empêchent une réelle compréhension des phénomènes. En effet, cette approche est problématique de par les présupposés qu'elle cache et les réductions qu'elle opère. Face au phénomène complexe de l'exclusion, elle limite les questions à une seule: comment faire en sorte que des personnes accèdent aux biens et statuts pré-déterminés par lesquels les individus obtiennent une place dans la société?

2. LIMITES DE L'APPROCHE TRADITIONNELLE

2.1. Définition de l'exclusion

De par son caractère réducteur, l'approche dominante évacue des questions essentielles. Elle fait de l'exclu, au pire le principal responsable de son état d'exclusion, au mieux un objet de politiques sociales. Etre exclu, c'est avant tout, selon certains, n'avoir plus droit à la parole. Pourquoi, quand on ne possède pas les attributs de l'insertion n'a-t-on pas droit à la dignité, est-on réduit à un statut d'objet? Etre exclu, c'est ne plus être acteur mais assisté, ne plus être sujet mais objet, ne plus être citoyen mais «fardeau social». Etre exclu, c'est l'être avant tout du débat démocratique.

Cette première constatation en entraîne une deuxième. Reconnaître la dignité de l'autre ne consiste pas nécessairement à le faire entrer dans l'ordre de la normalité, de ce qui est socialement valorisé. Or, l'approche dominante, en ne remettant pas en question les normes préétablies, n'interroge pas les valeurs dominantes et les conforte. Les attentes des exclus sont définies sans qu'on prenne vraiment en compte leur parole, ce qui est source de malentendus et de frustrations. Sans nier les aspirations des «exclus» à partager les biens et les statuts des «inclus», il faut s'interroger sur les facteurs sociaux qui conditionnent cette demande et la nature des attentes multiples qui s'y cristallisent.

Troisième constat: l'approche dominante, au nom d'une intégration à tout prix à l'aune des normes dominantes, risque d'éclipser le thème de l'exploitation au profit du thème de l'exclusion. Pourquoi, au nom de l'intégration, est-on prêt à justifier, par exemple le travail précaire, les très bas salaires, les tâches ingrates ou stigmatisantes? Selon certains, le piège

de la lutte contre l'exclusion sociale est de légitimer des pratiques de domination et d'exploitation et de masquer ainsi la crise structurelle que connaissent nos sociétés. Le piège de la «réintégration» est d'occulter la violence du système qui rejette des personnes à ses frontières.

Ces constats amènent à s'interroger sur les rapports de force qui sous-tendent la société. L'exclusion serait le signe d'une violence intrinsèque du système. Système qui crée des frontières, qui engendre des situations d'exclusion et qui légitime des pratiques d'exploitation. Système qui est également source de violence en son centre. Les exclus seraient révélateurs de ce que nous tous, peu ou prou, sommes prêts à exclure pour pouvoir tenir une place dans l'ordre social, à savoir ces désirs qui ne peuvent s'exprimer qu'imparfaitement ou pas du tout à travers la forme particulière imposée par l'ordre social. Bien qu'il faille faire une différence radicale entre d'une part les exclus qui sont objets de violence sociale aux frontières du système et subissent une «aliénation de processus» (il est des processus qui excluent de manière sociologiquement repérable certaines personnes) et d'autre part ceux qui subissent une «aliénation générique» (nous sommes tous exclus d'une part de nous-mêmes), la situation vécue dans ces lieux sociaux, aux frontières, aurait aussi une valeur symbolique. Elle manifeste une dimension d'humanité refoulée par toutes les personnes du système social dominant. Tous, autant que nous sommes, excluons une part de notre humanité parce que faisant partie d'une société dont le ressort principal est la réduction de l'ensemble des désirs aux seules envies susceptibles d'être traduites sous formes de biens et de statuts; tous nous sommes soumis à la logique de l'«écorègne», pour reprendre le terme de Maurice Bellet[4]. Pour être conforme aux normes dominantes, nous faisons tous, inclus et exclus, violence à nous mêmes.

Ces différentes questions que masque l'approche dominante de l'exclusion imposent d'en repréciser la définition.

C'est pourquoi il nous paraît essentiel de révéler, lorsqu'on parle d'exclusion, *le rôle des normes*. C'est par rapport à des normes pré-établies qu'une personne ou un groupe est déclaré comme exclu. C'est le système de valeurs d'une société qui définit la personne hors-norme comme étant sans valeur et sans utilité sociale.

Nous proposons d'introduire également la notion de *cumul de non reconnaissance* dans les différentes sphères de la vie: économique (travail, revenu), sociale (socialité primaire {famille, amis,...} et secondaire {école,

[4] Bellet M., *La seconde humanité, de l'impasse majeure de ce que nous appelons l'économie*, Desclée de Brouwer, Paris, 1993.

syndicat,...}), symbolique[5]. Il faut encore insister sur le fait que quelle que soit la nature de l'intégration économique et relationnelle, c'est la *non-reconnaissance symbolique* de la place qu'occupe dans la société l'individu ou le groupe qui constitue le trait le plus constant et pertinent de l'exclusion.

Enfin rapellons que l'exclusion et la production de normes sont le résultat de *rapports de force* entre les groupes sociaux et sont donc un produit d'une violence au coeur du système.

La définition proposée par Georges Liénard reprend l'ensemble de ces éléments. Selon lui l'exclusion peut se définir comme *le cumul de processus spécifiques de dépossession de biens et d'outils et de capacités dans les différentes sphères culturelles, économiques et symboliques par rapport à des exigences qui y sont objectivement inscrites et qui sont soutenues par des rapports de force non contrebalancées par des contre pouvoirs; cumul de processus qui conduit des personnes à une intériorisation révoltée des normes, les rendant incapables d'agir sur celles-ci.*

Cette tentative de définition opérationnelle permet de dépasser différentes objections faites à l'approche dominante. Elle distingue l'exclusion générique de l'exclusion de processus sans pour autant nier la valeur symbolique de la dernière.

2.2. Philosophie de l'action sociale

S'il est possible de tomber d'accord sur une définition, plus nettes apparaissent les divergences au niveau des démarches de recherche. La manière d'articuler les différents éléments dans une philosophie de l'action sociale varie sensiblement suivant que l'on donne le primat à l'un ou l'autre des aspects relevés ci-dessus.

Dans le domaine de la recherche, l'attitude traditionnelle entérine le surplomb de l'analyste qui modélise les processus d'exclusion en dehors de toute attitude critique vis-à-vis de la norme qui a produit cette exclusion. La réflexion est orientée vers la recherche des causes économiques, sociologiques ou psychologiques de la distribution non égalitaire des biens. Au niveau des solutions politiques, les exclus sont d'abord considérés comme le produit de processus qu'il s'agit d'enrayer, de compenser. Les politiques, selon cette optique, doivent mener à la réinsertion de personnes vues comme des victimes de processus, des objets de politiques sociales et non comme des acteurs.

---

[5] de Gaulejac V., ibidem.

D'autres attitudes, plus marginales, se dégagent dans le domaine de la recherche sur l'exclusion; attitudes qui s'engagent plus avant dans la *critique des normes* et qui supposent un *décentrement* vers les personnes considérées comme exclues. Nous parlons volontairement de personnes plutôt que d'individus ou de structures. Personne plutôt qu'individu car ce dernier terme justifie trop les approches fragmentaires qui reposent sur une vision sous-socialisée de l'action, celle-ci étant vue comme résultant de la seule poursuite des intérêts individuels (voire égoïstes) par des acteurs atomisés dont les préférences sont données. Personne plutôt que structure parce qu'on ne peut pas se contenter de chercher exclusivement à démonter les mécanismes de base de l'exclusion (démarche nécessaire mais non suffisante) sous peine de ne rien voir de ce que les personnes, confusément, à travers leurs pratiques et leurs discours tentent de construire dans le cadre des contraintes présentes.

Une première posture intégrant ces critères de critique des normes et de décentrement peut être celle du «fou du roi». Par un décentrement dans des lieux inhabituels du social, le travail de recherche vise un démantèlement du sens et des évidences communes au sein de la société, rendant visible pour la société ce lieu de décentrement. Le but politique est alors celui d'une remise en question de la société par elle-même. Ce travail continuel de démantèlement et de production de mots, de concepts est ce qui permet d'assurer le dynamisme du débat social.

Ce type de recherches peut adopter un point de vue différent sur la capacité des exclus à élaborer des normes. Certaines recherches insistent sur le fait que les exclus sont totalement subjugués par les normes dominantes et sont donc bien en mal de créer de nouvelles normes et que la création doit être le fait des seuls chercheurs. D'autres recherches partent du présupposé qu'en dépit de cette domination, les exclus, notamment aidés ou relayés par les chercheurs, peuvent contribuer à la création de nouvelles normes[6].

Cette démarche remet donc en question les normes de la société grâce à un décentrement. Elle se centre sur un travail de communication avec les personnes afin de décrypter leurs attentes. Les notions de centre ou de périphérie, d'exclu ou d'intégré, y sont à relativiser dans la mesure où tous partagent un certain état d'exclusion.

---

[6] Cette question rejoint celle du récent colloque sur «la recherche sur la pauvreté doit-elle et peut-elle tenir compte du point de vue des plus pauvres?», Groupe interuniversitaire recherche et pauvreté, Louvain-la-neuve, 27 et 28 janvier 1994.

Une seconde posture prolonge - par delà la critique de la normalité - les enjeux d'une pratique normative, c'est à dire créatrice de normes, en se déplaçant aux frontières du système. Ce déplacement ne se limite pas à un travail de communication mais vise la constitution d'une identité d'action. Selon Marc Maesschalck, c'est avant tout l'élaboration d'un savoir propre au sein d'une action commune qui est au centre de la création collective de normes. Le défi consiste alors à faire émerger une «culture commune» de la rencontre des exclus et de ceux qui se déplacent à cette frontière, qui conduit à un processus de reconnaissance. Dans ce contexte, il ne s'agit plus de tendre vers une société non excluante, mais vers une société où la vie aux frontières est reconnue et est un point de départ de créativité sociale. Les dysfonctionnements ne sont pas déconstruits dans un discours de l'idéal mais plutôt traversés par la création commune de voies à parcourir.

Ici, le déplacement aux frontières a donc une valeur épistémologique puisqu'il révèle la violence intrinsèque du système, mettant à jour les limites d'un prétendu «universalisme intégrateur». La recherche est intégrée à une philosophie de l'action sociale même si le rôle du chercheur n'est pas d'organiser l'action collective. Les exclus peuvent alors être des acteurs potentiels dans l'élaboration de normes. Cette construction de savoirs a pour but l'émergence d'actions communes qui forcent la reconnaissance sociale des exclus. Ces recherches paraissent pouvoir se développer davantage dans un contexte où il existe déjà des pratiques de résistance collective (tandis que la posture précédente aurait plutôt tendance à prendre comme sujets de recherche des personnes isolées).

Les trois positions décrites (l'approche dominante, la démarche du «fou du roi» et celle de la création de normes à partir des frontières) ne sont que des figures types; elles ne sont pas mutuellement exclusives. Il existe de multiples configurations, suivant notamment les contextes et les moments de la recherche.

3. QUELQUES EXPÉRIENCES

Dans les pages suivantes, nous proposons précisement quelques exemples concrets de recherche. Il ne s'agit pas là d'illustrations parfaites des démarches types puisqu'ils résultent eux-mêmes d'une hybridation des différentes postures que nous avons décrites. Ces exemples permettent de mettre à jour différentes sensibilités.

L'approche de Wilson est une illustration d'une démarche typiquement traditionnelle. Elle tente de démonter les mécanismes de production

d'exclusion et propose des solutions pour enrayer ces processus. Les autres exemples mettent, par contre, au centre de leur recherche la parole de l'exclu. Le projet d'ATD est centré autour d'une élaboration d'un savoir donnant la parole au plus pauvre. Cette démarche vise non seulement à redonner une dignité à la personne mais à poser avec elle un acte susceptible de libération. La recherche à propos des jeunes femmes en situation de précarité cherche à construire, avec elles, un discours critique sur le fonctionnement de la société susceptible de remettre en cause, notamment, les objectifs et les moyens des politiques sociales. Quant à la démarche de recherche dans le cadre de l'économie populaire à Santiago du Chili, elle met au jour, au travers de projets de développement où se rencontrent «exclus», agents de développement et chercheurs, des formes spécifiques d'organisation socio-économique qui interpellent les politiques de développement et les cadres conceptuels des économistes. Enfin, dans l'action de formation de cadres populaires menée en Haïti, l'enjeu se cristallise autour de l'élaboration d'une «culture commune» entre formateurs et formés.

3.1. Une approche plus traditionnelle: Wilson et le concept d'»under-class»[7]

L'œuvre de Wilson se centre sur l'émergence d'une «sous-classe» urbaine aux Etats-Unis. Wilson veut aller, dans son travail, à l'encontre de l'idée reçue selon laquelle l'assistance ne peut qu'avoir un effet pernicieux en incitant les gens à la paresse. Il s'attache à montrer que l'idéologie de la «culture de la dépendance» est douteuse, et que les problèmes d'exclusion ont des racines bien plus profondes.

Les facteurs d'émergence de l'*underclass* sont principalement la délocalisation industrielle et l'exode des élites intellectuelles locales, qui «vident» les anciens centres industriels. Ceux qui y restent prisonniers perdent rapidement leur capacité à saisir des opportunités d'emploi, et cette immobilité est l'un des traits centraux de l'exclusion.

Le mérite de Wilson est de dépasser le clivage entre des visions en termes d'état et des visions en termes de processus; il propose une analyse d'un processus qui mène à un état d'exclusion permanente. La question du statut de l'*underclass* devient cruciale au moment où l'on doit débattre des

[7] Sur base de l'exposé de B. Francq. Wilson W.J., *Les oubliés de l'Amérique*, Desclée de Brouwer, Paris, 1994.

politiques sociales. Si, comme le prétend Wilson, l'émergence de la sous-classe est un phénomène quasi-structurel lié au capitalisme, le danger est celui d'une polarisation croissante, qui menacerait la cohérence des sociétés démocratiques.

Au niveau épistémologique, au-delà de la question de savoir si le concept d'*underclass* est transposable au contexte européen, le travail de Wilson est illustratif d'une approche «traditionnelle». Produite par des facteurs économiques, la sous-classe est constituée par des «gens qui n'ont vraiment plus rien à dire au niveau socio-politique». Wilson prône des programmes de réforme économique caractérisés par une intervention rationnelle (plus ou moins décentralisée) du gouvernement dans l'économie, visant croissance économique et plein-emploi.

3.2. L'élaboration d'un savoir à partir d'un engagement auprès des plus pauvres: l'expérience d'ATD Quart-Monde[8]

Pour ATD Quart-Monde, les plus pauvres ne sont pas avant tout des êtres de besoin, représentation que la société se donne, mais des sujets agissants et pensants. Toute connaissance est commandée par un projet et s'inscrit dans une façon de structurer le réel. Le point de vue choisi par ATD est celui des plus pauvres, afin d'assurer la participation de tout homme à la vie de la société; point de vue qui a une valeur épistémologique «parce qu'il pose la question de la validité d'un savoir qui laisserait pour compte un seul homme, une seule femme, un seul enfant,...»[9].

L'élaboration de cette connaissance conduit à un «savoir objectif» (bien que partiel et non neutre). L'engagement même des personnes auprès des plus pauvres est une condition de cette «objectivité». Le mouvement ATD affirme qu'il n'existe pas de savoir libérateur sans un engagement avec les personnes au profit desquelles une action est menée. Connaissance et action sont intimement liées. Le Père Joseph, fondateur de ce mouvement, affirmait[10]: «Tout homme pense, connaît, s'efforce de comprendre pour un but qui est son but. Sa pensée s'organise en fonction de ce but-là. C'est en

---

[8] A partir de Jean Lecuit, Questions sur la connaissance posées par la rencontre avec les plus pauvres, Actes du colloque «La recherche sur la pauvreté doit-elle et peut-elle tenir compte du point de vue des plus pauvres?», Groupe interuniversitaire recherche et pauvreté, Louvain-la-Neuve, 27 et 28 janvier 1994.

[9] Lecuit J., ibidem

cela que tout acte de pensée est susceptible d'être un acte de libération personnelle... Le plus pauvre en sait des choses que d'autres risquent de ne jamais comprendre ni même imaginer... C'est en quelque sorte le jardin secret des plus pauvres. Ne peut y entrer que celui qui change de situation de vie, devenant leur partenaire dans un projet non plus de recherche mais de libération.»

Dans cette perspective, ATD quart-monde donne priorité, entre autres, à la retranscription fidèle des témoignages des plus pauvres afin de se rendre attentif et disponible à leurs actes de pensée, à la création d'espaces où les plus pauvres puissent s'exprimer (universités populaires), à l'élaboration de travaux où la parole est donnée aux plus pauvres (rapport général sur la pauvreté).

3.3. Vers la participation au débat public de personnes considérées comme exclues: un travail de recherche avec de jeunes femmes en situation de précarité[11]

Ancrée dans le contexte universitaire, la recherche sur les «jeunes femmes en situation de précarité» propose une approche du problème de l'exclusion qui intègre d'une part l'action à la réflexion et d'autre part l'analyse à la compréhension. Plutôt que de prendre ces jeunes femmes pour objet de recherche, les chercheurs les ont considérées comme des interlocutrices qui, de par leur position sociale, sont à même de tenir un discours critique sur le fonctionnement global de la société. La conception de l'acteur social sous-jacente à cette démarche dépasse l'opposition classiquement mise en scène entre une vision en termes d'agents saturés par la socialisation, capables seulement de reproduire le discours de leurs groupes d'appartenance, et une approche en termes d'individus rationnels, où cette fois les personnes sont vues comme le lieu de production de calculs dont l'issue est univoque. Au-delà de ces aspects de l'être humain, sans pour autant les annuler, se trouve la réflexivité de l'acteur social, capable de prendre distance par rapport à son expérience et d'imposer à son histoire, tant individuelle que collective, la marque de sa volonté.

---

[10] Wresinski J., Une connaissance qui mène au combat, Revue Quart-Monde, n°140, 1991/3.

[11] Recherche menée par Emmanuel Belin, Thérèse-Marie Bouchat, Philippe Cornil et Bernard Delvaux: texte d'Emmanuel Belin.

Cela ne signifie pas que le chercheur ait à admettre sans autre forme de procès tout le savoir produit par ses sujets d'étude ; bien plutôt, c'est dans un processus d'interlocution, où les arguments s'échangent et font évoluer les points de vue, que la connaissance émerge. Dans cet échange, chaque interlocuteur a son rôle: les jeunes femmes parlent d'expérience, de vécu, mais également de leurs analyses de la situation qu'elles connaissent pour la vivre quotidiennement ; les chercheurs questionnent les évidences, déconstruisent les discours sociaux et confrontent les visions individuelles à des logiques sociales.

Le statut du discours ainsi produit n'est pas identique à celui qu'on attribue généralement aux résultats scientifiques: plutôt que d'affirmer, il s'agit ici de suggérer, de proposer des points de vue laissés de côté dans le débat public. Il ne s'agit pas non plus de susciter l'émergence d'un nouvel acteur social, comme le faisaient les mouvements de conscientisation dont cette démarche est inspirée. L'idée de ce processus de recherche est, en mettant le système socio-économique face à ses contradictions, d'induire une remise en question des postulats fondamentaux, anthropologiques sur lesquels il repose. Le fait de produire ce discours depuis ce que le social considère comme ses «marges» est, dans une certaine mesure, une manière de présupposer le type de remise en question qui s'y produira ; mais, plus globalement, cette démarche repose sur une conception de l'exclusion assez proche de celle que défend Bellet[12], et est dès lors susceptible d'être appliquée à toutes les «marges intérieures», c'est-à-dire à l'exclusion générique que produit notre société même chez ceux qu'elle définit comme «inclus».

Progressivement, en principe, ce jeu aurait dû aboutir à la construction d'un discours commun, d'une manière commune de poser les problèmes et d'y proposer des solutions. En pratique, cependant, le processus a dû être interrompu avant que des progrès significatifs aient pu être réalisés. Les sept journées de discussion organisées, au cours desquelles quatre sociologues et une dizaine de jeunes femmes aux profils très divers ont tenté d'accorder leurs violons sur des grands thèmes sociaux et économiques (chômage, exclusion, travail, famille, rôle de la femme) – fût-ce pour expliciter leurs désaccords – n'ont pas suffi à aboutir à ce discours novateur

[12]L'exclusion ne doit pas être comprise comme la maladie dont souffrent certaines personnes situées aux marges de la société, mais comme le résultat d'une réduction anthropologique systématiquement opérée par un système social qui définit le bien-être et le sens en termes exclusivement économiques (écorègne).

produit d'une rencontre. Cela ne doit pourtant pas, semble-t-il, remettre en question la pertinence d'une telle démarche.

Pour le dire en deux mots, cette recherche s'inscrit dans une épistémologie qui voit le chercheur en sciences sociales comme une instance permanente de réflexivité fournissant à la société les moyens de son historicité. Méthodologiquement, cette ambition est remplie surtout par le discours, par la force des choses. Sans doute l'action commune pourrait-elle, moyennant certaines précautions, aboutir à des résultats semblables.

3.4. Une tentative de prise en compte de l'expérience des plus pauvres dans l'élaboration du savoir: l'économie populaire dans les villes du Tiers-Monde[13]

Nous allons ici rendre compte de l'expérience d'une pratique qui s'est développée autour de l'économie populaire au Chili ces dix dernières années. Elle consiste en une démarche plus intuitive que méthodique quant à la participation du monde populaire à l'élaboration du savoir.

L'approche de ces activités économiques en termes d'«économie populaire» (en opposition au «secteur informel», à «l'économie de la pauvreté») n'est pas innocente; elle veut ainsi souligner le caractère spécifique du mode d'organisation de ce secteur par opposition aux analyses traditionnelles qui se réfèrent au cadre d'analyse standard de l'économiste et interprètent donc ces expériences comme «hors normes», comme un ensemble de pratiques qu'il faut «normaliser, formaliser». Le terme d'«économie populaire» permet de partir des sujets qui organisent ces activités, leur reconnaît une autonomie et ne considère pas le monde des pauvres comme un «objet» à «moderniser».

Ces pratiques interpellent le savoir, les concepts de l'économiste. Le défi est d'abord épistémologique. L'économie populaire incite à analyser des dimensions et des facteurs que l'analyse économique a tendance à considérer comme étrangers aux comportements économiques (l'importance de la cohésion du groupe et d'une identité commune partagée dans la détermination de la performance des activités économiques, les relations sociales comme moyen d'assurer l'avenir,...). Mais, l'expérience a montré qu'il faut encore aller plus loin. Il ne suffit pas d'analyser ces comportements de

[13]Sur base de: Larraechea I. et Nyssens M., L'économie populaire: un défi épistémologique pour les économistes? Actes du colloque «La recherche sur la pauvreté doit-elle et peut-elle tenir compte du point de vue des plus pauvres?», Groupe interuniversitaire recherche et pauvreté, Louvain-la-Neuve, 27 et 28 janvier 1994.

prime abord non-économiques avec les présupposés standards de l'économiste. Il faut aussi interroger le cadre conceptuel standard de l'économiste qui tend à interpréter (et à réduire) ces comportements suivant sa logique.

Si la nécessité d'élargir les concepts, de reconnaître une pluralité de modes d'organisation socio-économique et d'interroger le cadre d'analyse s'impose pour celui qui est confronté, sur le terrain, à l'économie populaire, le défi devient méthodologique. Comment se mettre à l'écoute de ces pratiques? L'économie populaire est un espace où s'expriment, par l'action, une «demande de survie» (une pratique économique) et une «demande d'intégration porteuse d'une identité» (une pratique source «d'une culture»). C'est dans ce double caractère, dans ce déploiement d'une «culture de la vie», que s'inscrit la démarche méthodologique.

Le premier pas consiste à sortir de l'ombre les pratiques économiques du monde populaire. Jusqu'il y a peu cette économie était souterraine, invisible pour une partie de la population, pour tous ceux qui ne voulaient pas la voir ou qui l'observaient de très loin...

Le second pas consiste à élargir la marge de manoeuvre de cette économie populaire. Il est clair que ces pratiques sont précaires dans beaucoup de leurs facettes. Donner les moyens, ouvrir de nouveaux espaces est un pas important en vue de l'expression du savoir de ces personnes. En effet, c'est en laissant un degré d'action plus ample que pourront s'exprimer, plus pleinement, ces pratiques dans le respect de leurs spécificités.

Mais un danger guette la mise en oeuvre de politiques visant à promouvoir l'économie populaire, celui de mettre en place des politiques empreintes de la vision dominante de l'organisation de l'économie. Comment aborder ces pratiques sachant que la position et le cadre de pensée de l'agent de développement ou du chercheur (par hypothèse issu d'un autre milieu) marquent profondément l'analyse et donc les politiques? Ce piège est d'autant plus dangereux qu'il touche à la revendication de personnes considérées comme exclues qui ne s'expriment pas aux tribunes politiques classiques.

C'est pourquoi le projet qui met en place des outils visant à améliorer l'efficacité de l'économie populaire et qui crée des espaces élargissant leur marge de manoeuvre doit être un lieu de participation des acteurs concernés. C'est un lieu d'une rencontre de deux cultures, celle du monde populaire et celle des personnes impliquées dans la construction du projet. Cette élaboration collective du projet, au coeur duquel il est reconnu que le monde populaire est porteur d'aspirations, de savoir-faire et non seulement le réceptacle de politiques, est pour le chercheur un lieu privilégié d'expression du savoir.

Quelles relations s'établissent entre ces différents acteurs? Quelle est la position du chercheur au sein de ce groupe? Fondamentalement, la construction du savoir s'inscrit dans le projet de rendre les *pobladores* sujets, constructeurs de la société qui lient les différents acteurs du projet. Pour le chercheur, le sujet d'étude ne se convertit pas en objet de connaissance ni en objet de militance mais est reconnu comme sujet. Les questions abordées par les chercheurs surgissent au sein de la pratique, comme demande de connaissance de ceux qui participent au projet. Il se développe un dialogue permanent entre les pratiques et les concepts théoriques et ce par la médiation du projet.

Le modèle sous-jacent à cette démarche est donc celui d'une interaction entre le savoir, les projets et les pratiques. Le projet, visant à améliorer les conditions de vie du monde populaire, est un lieu médiateur pour la construction du savoir et l'expression de rationalités spécifiques qui sous-tendent ces pratiques.

3.5. Une expérience de formation en Haïti: vers l'élaboration d'une culture commune[14]

En Haïti, l'institut d'analyse socio-culturelle développe une pratique susceptible d'interroger les actions sociales développées en Belgique en rapport avec le problème de l'exclusion. Cet institut se considère comme un mouvement d'appui aux mouvements populaires. Il s'efforce d'unir l'analyse socio-politique et la formation de «cadres populaires» (cadres de terrain). Situé dans un pays où la demande de formation émanant des mouvements d'action populaires est très importante, il n'ambitionne pas de répondre directement à cette variété de demandes mais veut favoriser un double déplacement, de la part des demandeurs, dont il cherche à expliciter la demande concrète de formation, et de la part des formateurs dont il cherche à transformer le regard sur ce qu'ils estiment essentiel en matière de formation. Ce double déplacement permet au sujet de se situer dans sa demande et à l'institution d'évoluer. Tout le problème consiste à ordonner le circonstanciel à une visée, de faire en sorte que la perception de ce qu'on est en train de faire se modifie tant chez le demandeur que chez l'offreur. C'est au prix d'un tel travail que peut se constituer progressivement un embryon de culture commune entre les offreurs et les demandeurs.

[14]Sur base d'un exposé de Marc Maesschalck.

Rejetant les demandes prémâchées (pour lesquelles il existe des réponses institutionnelles) et les demandes complètement indéterminées, ce centre s'attache aux demandes pour lesquelles il existe un espace d'interaction entre les offreurs et les demandeurs, entre les institutions qui cherchent à apporter des réponses et la demande en train de se rationaliser. Il s'attache à favoriser un processus d'éducation mutuelle, par un travail explicite sur l'offre, la demande et le chemin commun possible. Plus concrètement, trois objectifs sont définis:

- identifier les différents problèmes vécus par une même personne mais qu'elle est cependant amenée à traiter de manière cloisonnée, ceci afin de les décloisonner;
- identifier quel pourrait être le pôle moteur (en Haïti, l'éducation et le logement, par exemple, alors qu'en France, dans le cadre des missions locales, ce pôle a été identifié à l'emploi);
- identifier les craintes et les blocages, les lieux d'échecs déjà vécus.

Ce travail s'opère en veillant à maintenir un rapport étroit entre analyse et action, de manière à répondre à trois critères de rigueur: la démarche doit être critique et systématique et doit viser l'accumulation des connaissances.

Cette manière de procéder n'est pas étrangère aux problèmes vécus dans les pays industrialisés. Ici aussi, les politiques sociales pourraient être perçues comme outils de culture et d'animation de la société, et la lutte contre l'exclusion pourrait être considérée non seulement comme aide à la survie et à l'accès aux normes mais aussi comme reconnaissance et renforcement de l'identité de l'autre. La réalité institutionnelle ne facilite pas ce genre de projet: la pression des financeurs exigeant des résultats tangibles mais ne proposant que des financements aléatoires conduisent à la prééminence de la logique de l'urgence. Cela renforce les difficultés qu'ont les institutions à créer des cadres d'auto-évaluation, les conduisant plutôt vers des conduites d'auto-promotion. De plus, ces contraintes imposent, et en même temps rendent difficile, le croisement des cultures institutionnelles (de surcroît multiples) et des cultures participatives. L'autre écueil réside dans la dispersion des initiatives, la multiplicité des pédagogies et l'absence de débats pédagogiques de fond. Or, à ce niveau, les questions sont nombreuses:

- comment lier qualification (réponse à une demande ponctuelle) et promotion humaine (subjectivation d'un projet personnel)?
- comment former des accompagnateurs de terrain ou des tuteurs, c'est-à-dire des personnes vivant déjà dans la réalité sociale?

– comment gérer l'orientation et l'échec, ce dernier n'étant pas vu comme critère de sélection darwinien mais comme événement normal qu'il s'agit de gérer.

CONCLUSION

Nous avons cherché, à travers ce texte, à mettre en évidence les présupposés que cache l'approche dominante de l'exclusion. En réduisant la complexité de ce problème à la seule question de l'accès des personnes dites exclues à des biens et des statuts, ce point de vue risque, non seulement, de tomber dans le travers d'une personnalisation (ce serait, *in fine*, la personne qui serait responsable de son état d'exclusion) mais aussi d'évacuer des questions essentielles; pourquoi, lorsqu'on est exclu, est-on réduit à un statut d'objet et n'a-t-on pas droit de parole sur son avenir? Au nom de la lutte contre l'exclusion, pourquoi la société est-elle prête à légitimer des pratiques d'exploitation? En fin de compte, l'approche dominante cache une violence intrinsèque du système qui produit de l'exclusion et évite de remettre en question les normes pré-établies. La non reconnaissance symbolique constitue le trait le plus constant et pertinent de l'exclusion.

Cet éclairage sur les présupposés de l'approche dominante nous a amenés à nous interroger sur les démarches de recherche dans le domaine de l'exclusion. Aux côtés de démarches traditionnelles qui entérinent une attitude de surplomb de l'analyste modélisant les processus d'exclusion, se dessinent des démarches qui se lancent plus avant dans une critique des normes et qui supposent un décentrement en accordant une place à la parole de ceux qui sont définis comme exclus. Visant une «déconstruction-reconstruction» du discours et des normes qui leur sont sous-jacentes, certaines de ces recherches alternatives insistent sur l'établissement d'un dialogue avec des personnes dans des «lieux inhabituels du social» en vue de poser un regard critique sur les normes de la société; d'autres mettent davantage en évidence les enjeux de l'émergence d'une pratique créatrice de normes et libératrice pour les personnes aux frontières du système. Suivant les contextes, l'un ou l'autre de ces aspects sera mis en exergue lors des recherches concrètes. Celles-ci ne veulent pas se substituer aux recherches traditionnelles qui demeurent importantes pour décrire et quantifier les processus d'exclusion. Encore tatônnantes, elles montrent que, dans le champ scientifique, il est possible et essentiel d'accorder une place à la parole de ceux qui sont définis comme exclus en vue de tracer des voies pour dépasser des états d'exclusion et d'interpeller les normes de nos sociétés.